

## Communiqué de presse

Retour à la normalité

### Réouverture des guichets de l'administration communale le 8 juin

**Dans le cadre des mesures d'assouplissement liées au Covid-19 prévues par le Conseil fédéral, tous les guichets de l'administration locloise seront réouverts à partir de lundi 8 juin aux horaires normaux.**

Le personnel de la caisse communale, de l'état civil, du contrôle des habitants, de la chancellerie, pour ne citer que quelques services, sera à nouveau à disposition physiquement de la population.

Afin de respecter les consignes sanitaires en lien avec le Covid-19, des adaptations au niveau du nombre de personnes pouvant se trouver au même endroit et en même temps ont été mises en place. Du gel hydroalcoolique est également prévu à différents endroits.

Nous remercions d'ores et déjà les citoyennes et citoyens de bien vouloir respecter les instructions affichées. Lorsqu'il est possible de le faire, il est toutefois conseillé de privilégier au maximum les appels téléphoniques ou les mails.

D'autre part, précisons que la hotline mise en place par la Ville du Locle à l'attention des 65+ et des personnes à risques, pour les renseignements et livraisons à domicile, sera désactivée ce vendredi 5 juin en fin de journée. La hotline a recensé à ce jour et durant cette période près de 150 appels pour plus de 100 livraisons à domicile.

Le Locle, le 4 juin 2020

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*